Rapport AG copropriété - questions diverses

Fai Liia
Bonjour,
Je me permets de vous demander de l'aide concernant le sujet cité en objet : lors d'une AG de copropriété, des débats ont eu lieu en fin de séance concernant des problèmes de voisinage (aboiements de chiens, stationnements gênants travaux d'installation de fibre, etc.) - débats entre 5 colotis, les autres ne sont pas restés et sont rentrés chez eux.
Nous avons reçu le compte-rendu de l'assemblée générale : il ne mentionne pas du tout des problèmes débattus. Nous pensons que cela vient du fait que nous n'avons pas demandé par écrit que ces questions/problèmes soit inscrits à l'ordre du jour.
Nous comprenons qu'il ne puisse pas avoir de "vote", mais les discussions ne devraient elles tout-de-même pas figure sur le compte-rendu ?
En vous remerciant par avance.
Par yapasdequoi
Bonjour, Pas forcément. Ce n'est pas un compte-rendu, c'est un procès-verbal qui donne un relevé des décisions prises par l'AG.

Pas forcément. Ce n'est pas un compte-rendu, c'est un procès-verbal qui donne un relevé des décisions prises par l'AG. La partie "questions diverses" ne fait pas l'objet ni de vote ni de décision. Il n'est donc pas obligatoire d'y rapporter toutes les discussions.

Il y a sans doute d'autres moyens plus efficaces pour traiter ce type de problèmes.